## Adhérer maintenant pour l'année scolaire 2021-2022

et profitez de 3 mois « offerts » ( juin, juillet, août) et de toutes nos aides, conseils et interventions pour votre mouvement, votre promotion..., de nos publications...



Inscrivez-vous au SNUipp d'Indre et Loire SNUipp/FSU 37 18 rue de l'Oiselet 37550

Le SNUipp 37 utilisera ces informations pour

Adresse professionnelle:  Adresse professionnelle:  Nomination: □définitive □ provisoire □temps partiel	lications (L'Ecol ronique d'inform professionnelle: accès à l'occasi iires.	nation) s et de	
Date de naissance :	n à naver ( en gr	ras)	
Adresse professionnelle:    PE		10 11	
fonction:    Sommation:			
Section   Sec	50 53 56 61	66 71	
Nomination:   définitive   provisoire			
Echelon :	84		
TEMPS PARTIEL Montant de la avec un minimum de 80 (COMMENT ADHERER?  > Par paiement par chèque : retournez le bulletin et le paiement. Le chèque sera déposé en septembre 2021.  > Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  PROMI Je demande à la section d'indre & Loire du SNUlpp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autoris à faire figurer ces informations dans des fichiers et de cottisation est remboursé sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sent emboursé sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sent emboursé par votre banque salen les conditions féderles dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de rembourse par votre banque salen les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement de debit ev votre compte cordimement aux instructions du SNUIPP Vous benéficiez du droit d'être rémboursé par votre banque salen les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement de debit ever votre compte cordimement aux instructions du SNUIPP Vous benéficiez du droit d'être rembourse par votre banque salen les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement du d'être présèneré - dans les Semans suvant la dete debt de votre compte pour un prélèvement autorisé.  Paiement : Récurrent    Identifiant Créancier Presemble au créancier vos Nom Prénom(*):   Veuillez c			
COMMENT ADHERER?  > Par paiement par chèque : retournez le bulletin et le paiement. Le chèque sera déposé en septembre 2021.  > Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  PROM.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUlpp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions partiaires et l'autorise à laire figurer ces informations dans des fichiers et des corrisons les conditions frikes par les articles 25 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUlpp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndical SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque séche les conditions décrites due site fluirer votre comple, et votre banque à débiter vôtre comple conformément aux instructions du SNUIPP Vous bénéficiez du droit d'être remourse par votre banque séche les conditions décrites de droit de votre comple pour un prélèvement autorisé.  Suigne de réference Unique Mandat plus lard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter votre comple conformément aux instructions du SNUIPP vous bénéficiez du droit d'être remourse durine de mandat de remboursement du site présente : dans les d'acmens suivent la déche débit de votre comple pour un prélèvement autorisé. sans la drent et au plus lard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter votre comple conformément aux instructions du SNUIPP vous bénéficiez du droit d'être remourse pur de la des la conditions décrites de debit de votre compl			
> Par paiement par chèque : relournez le bulletin et le paiement. Le chèque Sera déposé en septembre 2021.  > Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUIjpp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions Nikes par les articles 26 et 27 de la loi du 60 d'indre d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUIjpp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'âtre rembourse par votre banque soln les conditions decrets dans is conveniton que vous evez signée avec élle. Une demande de rembourse de la met denande de rembourse de le une demande de rembour		X %	
> Par paiement par chèque : retournez le bulletin et le paiement. Le chèque sera déposé en septembre 2021.  > Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.    Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations porfiessionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions partières et l'autorise à fair figurer ces informations dans des fichiers et des confinis héves par les articles 26 et 27 de la loi du 601776. Cette autornation est révocable par mol-même dans les mêmes conditions que le cottait on est remboursé sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sera délivrée en temps utile.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque a débiter votre comple, et votre banque à débiter votre comple conformément aux instructions du SNUIPP. Vous benéficiez du droit d'être rembourse autorise solnes conditions decrited sans La convention que vous avez signe avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les Sesmaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent    Référence Unique Mandat   Identifiant Créancier FR 78ZZZ411826   Nom : SNUIPP 37   STRANCE   Identifiant Créancier FR 78ZZZ411826   Nom : SNUIPP 39 : FRANCE	res		
Sera déposé en septembre 2021.  > Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de me carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions partaires et l'autorise à faire figure res informations dans des fichlers et des des divorable par moi-nême dans les mêmes conditions que le doit d'orit d'accès en madressant à la section d'Indre et Loire du SNUIpp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à voire banque pour déblier voire compte, et voire banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les s'étre de la débit de voire compte, et voire banque selon les canditions décrites dans la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les s'étres dans la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les s'étres dans la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les frais la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les frais la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les frais la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être présentée - dans les frais la convention que vous avez signée evre elle. Une demande de remboursement doit être rembourse pour un prélèvement autorisé sans		22€	
> Par paiement par prélèvement : en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des (2017). Cette autorisat à iner figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 2017/27. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque solon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement del être présentée - dans les S esmaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  Pemer specialisé + 5€ PEMF ESP + 8€ DIR SEGPA + 115€  CREDIT D'IMPOT POUR TOUS (Imposable et non-imposable!) de cotisation est remboursée sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sera delivrée en temps utile.  66 % du montant de la cotisation est remboursée sous forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sera delivrée en temps utile.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorise le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. et votre banque solon les conditions décrites dans les maintes utiles de l'occasion de de remboursement duit être présentée - dans les 8 semiaines suivant la date de débit de voire compte ce utile. Une demande de rem		94€	
> Par palement par prelevement : en 6 fois sans trais par prelevement automatique à partir du mois de NOVEMBRE 2021 : remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions parlaires et l'autonise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 50/10/173. Cette autonisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre comple, et votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de rembourse par votre banque selon les conditions derines dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement duit être présenties - dans les 5 semaines suivant la date de débit et votre comple court un prélèvement autorisé - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Vos Nom Prénom(*):  Votre Adresse (*):  Le (*):	RAITE < 1525 € RAITE > 1525 €	106 € 117 €	
de prélèvement, la signer et joindre un RIB ou RIP.  > Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions parliaires et l'autorise à faire figuer ces informations ands des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 60/01/18. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les memes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte, et votre banque ad débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficie du droit d'âtre remboursé par votre banque selon les confidions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de monbussment doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Débiteur  Vos Nom Prénom(*) :  Votre Adresse (*) :  Le (*) :  Le (*) :	CUI CAE	25€	
Par paiement par internet en 1 à 4 fois par carte bancaire directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUlipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions parlairiers et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du cotisation est remboursé sous formations que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUlipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 3 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZ411826 Nom : SNUIPP 37 Adresses : 18 rue de l'O Code postal : 37550 Ville : SAINT AVERT Pays : FRANCE	,O	88€	
Je dem souscir directement sur notre site sans frais. Dans ce cas, les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.  Je demande à la section d'Indre & Loire du SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 66 % du montant de la cotisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le fortie d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte et votre banque solon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorise.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZA11826 Nom: SNUIPP 37 Adresse: 18 ruc de l'O Code postal: 37550 Ville: SAINT AVERT Pays : FRANCE			
les prélèvements commencent le mois de l'adhésion.    CREDIT D'IMPOT POUR TOUS	MOPARC : C	CE37	
commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section d'Indre et Loire du SNUipp.  PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque solon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZZ411826  Nom : SNUIPP 37  Adresse : 18 rue de l'O Code postal : 37550  Ville : SAINT AVERT Pays : FRANCE	POUR TOUS (imposable et non-imposable!)  souscrire a ce service et je joins un chèque		
PAIEMENT FRACTIONNE EN 6 FOIS : MANDAT DE PRELEVEME  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte, et votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursée par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursée puis adresser l'ensemble au créancier  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZZA11826 Nom : SNUIPP 37 Adresse : 18 rue de l'O Code postal : 37550 Votre Adresse (*) :  Le (*) :  Le (*) :	70 da montant do la		
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZZ411826 Nom : SNUIPP 37 Adresse : 18 rue de l'O Code postal : 37550 Ville : SAINT AVERT Pays : FRANCE  Le (*) :  Le (*) :	forme de crédit d'impôt. L'attestation vous sera délivrée en temps  Je recevrai un code		
Compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.  Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier  Paiement : Récurrent  Identifiant Créancier FR 78ZZZ411826 Nom : SNUIPP 37 Adresse : 18 rue de l'O Code postal : 37550 Ville : SAINT AVERT Pays : FRANCE  Le (*) :  Le (*) :	ENT SEP.	A	
puis adresser l'ensemble au créancier  Palement : Recurrent  Identifiant Creancier FR 78ZZZ411826 Nom : SNUIPP 37 Adresse : 18 rue de l'O Code postal : 37550 Ville : SAINT AVERT Pays : FRANCE  Le (*):	compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au		
Débiteur Vos Nom Prénom(*):  Votre Adresse (*):  Nom: SNUIPP 37 Adresse: 18 rue de l'O Code postal: 37550 Ville: SAINT AVERT Pays: FRANCE  Le (*):	ier SEPA :		
Votre Adresse (*):  Pays : FRANCE  Le (*):	Nom: SNUIPP 37 Débiteur Vos Nom Prénom(*): Code postal: 37550		
	K1 IIV		
BIC (*):			

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signature (\*):